

► Apprentissage



► Contacts

Centre d'Aide à la Décision

• Toulouse
05 61 10 47 47
cad@cm-toulouse.fr

• Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 99 89
lnuilhan@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Conclure, dans le métier choisi, un contrat d'apprentissage.

Diplômes accessibles par l'apprentissage : CAP, BP, BAC PRO, BTM, BTMS, BTS, Master, diplôme d'ingénieur.

► Bénéficiaire

Jeune âgé(e) de 16 à 30 ans.

► Description de la prestation

- La **bourse de l'apprentissage** permet d'être mis en relation avec les entreprises qui recherchent des apprentis (envoi automatique d'offres ciblées et transmission automatique des candidatures aux employeurs).
- Les **mercredis de l'apprentissage** : réunion d'information collective d'une durée d'1h30 (informations sur le contrat d'apprentissage, la formation en alternance, les diplômes, les techniques de recherche d'emploi).
- L'accueil et l'orientation des publics désirant s'orienter vers l'artisanat (évaluation des aptitudes et des motivations afin d'orienter vers le parcours professionnel le plus adapté ; entretiens et bilans d'orientation).
- La participation aux Forums/Salons sur l'apprentissage ; la promotion de l'apprentissage et la découverte des métiers lors d'interventions collectives en collèges/lycées.

► Modalités pratiques

- Réunion d'information collective d'une durée de 1h30 heures, inscription sur www.cm-toulouse.fr.

► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.